

Conditions générales d'inscription et de participation
UP jurassienne – secrétariat central
Cours de langues et voyages culturels

Cours de langues

Inscriptions

Par écrit : Université populaire jurassienne
Secrétariat central
CP 1030
2740 Moutier 1

Par téléphone : 032 492 29 29

Par fax : 032 492 32 23

Par courriel : info@upjurassienne.ch

Par le site internet : www.upjurassienne.ch – recherche de formations

En mentionnant votre nom, prénom, adresse complète, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail et nom du cours choisi.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début du cours.

Inscriptions

- Par votre inscription, vous vous engagez à payer le prix fixé pour le cours.
- Une facture payable à 30 jours et une confirmation de participation seront envoyés au plus tard 5 jours avant la date de début.
- En cas d'annulation du cours, les participant-e-s seront avisés au plus tard 5 jours avant la date de début.
- Sur demande, possibilité de payer par acomptes

Frais d'annulation

- En cas d'annulation dans les 7 jours précédant le cours: Fr. 30.-
- En cas d'annulation après le début du cours, mais avant la 4^{ème} séance, un tiers du prix est dû.
Il sera tenu compte de la date de transmission de l'information par le ou la participant-e au secrétariat central ou à l'enseignant-e.
- En cas d'annulation après la 4^{ème} séance, la totalité de la facture est due.
- Aucun remboursement ne sera effectué pour des séances manquées.
Nous vous remercions de nous indiquer toute annulation dans les plus brefs délais.

Support de cours

Le matériel pédagogique n'est pas inclus dans le prix du cours, sauf indication. Son prix se monte à environ Fr. 70.-. Ce montant sera encaissé séparément par l'enseignant-e au début du cours. Merci de prévoir l'argent nécessaire. Il peut vous être demandé de vous procurer directement le matériel.

Rabais

Aucun rabais n'est accordé sauf exceptions. Le fait d'être membre d'une section UP ne donne pas droit à une réduction. Une déduction de 10 % peut être accordée pour des personnes à faible revenu et qui en feront la demande au moment de l'inscription en justifiant la requête.

Nombre de participant-e-s par cours

Un cours démarre, si au moins **7 personnes** se sont inscrites, 6 personnes (domiciliées dans le Jura bernois) pour les cours d'allemand, de suisse allemand et d'anglais dans le Jura bernois du niveau débutant au niveau A2. Chaque cours accueille au maximum **13 participant-e-s** sauf exceptions. Des conditions particulières peuvent vous être proposées pour les groupes plus petits.

Intégrer un cours

Excepté au niveau débutant-e-s, vous avez la possibilité d'intégrer un cours durant l'année pour autant que vous ayez le niveau requis et que le nombre de participant-e-s le permette. Lors d'une inscription en cours de module, le prix sera proportionnellement au nombre de leçons suivies dès la 5^{ème} séance (majoré de Fr. 30.- de frais d'inscription).

Attestations

Nous établissons à la fin du cours une attestation de participation à condition que le cours ait été suivi régulièrement, soit un minimum de **80 % de participation**. Un livret de formation édité par la Fédération Suisse pour l'Education des Adultes (FSEA) peut être acheté (Fr. 5.-) auprès de l'UP.

Responsabilité

La responsabilité de l'Université Populaire jurassienne n'est pas engagée en cas d'accident survenu lors de cours.

Vacances scolaires et jours fériés

Nos cours n'ont pas lieu durant les **vacances scolaires et pendant les jours fériés**.

Une liste des vacances par région est disponible sur notre site internet ou auprès de notre secrétariat 032 492 29 29.

Moutier, août 2013

Voyages culturels

Inscriptions

Par courrier : au moyen du bulletin d'inscription
Par téléphone : 032 492 29 29
Par fax : 032 492 32 23
Par courriel : info@upjurassienne.ch
Par le site internet : www.upjurassienne.ch – recherche de formations

Délai d'inscription : selon délai indiqué sur le programme

Conditions d'annulation

- **Pour les voyages de plusieurs jours en Suisse et à l'étranger** : 50 % du prix par personne est retenu en cas de désistement après le délai d'inscription indiqué. 75 % est dû en cas d'un désistement se produisant 30 jours avant le début du voyage. La totalité de la finance d'inscription est due en cas de désistement 10 jours ouvrables avant le début du voyage.
- **Pour les activités d'un jour** : 50% est dû si l'annulation nous parvient après le délai d'inscription. La totalité de la finance d'inscription est due en cas de désistement 7 jours ouvrables avant le début du voyage.

Nous vous invitons vivement à conclure une assurance en prévision d'une annulation indépendante de votre volonté.

Confirmation de l'inscription/Suppression d'une activité : dès que l'activité sera confirmée au plus tard à l'échéance du délai d'inscription, vous recevrez une confirmation de votre inscription avec un bulletin de versement. Si une activité ne peut réunir au moins 10 à 12 participant-e-s, elle sera annulée, sauf exception.

Prix : en général, les prix mentionnés sont des prix indicatifs, par personne, qui peuvent légèrement varier en fonction du nombre de participant-e-s, du taux de change et de la taxe kérosène. Le prix facturé définitif vous sera communiqué en principe à l'échéance du délai d'inscription avec la confirmation de l'inscription. **Merci de prendre connaissance de ce qui est compris dans le prix indiqué.** Parfois, les repas, transports et autres suppléments ne sont pas comptés dans le prix de base facturé.

Responsabilité : la responsabilité de l'UP jurassienne ne peut pas être engagée en cas d'accident durant les activités et les voyages.

Moutier, août 2013